Nombre de membres

En exercice: 11
Présents: 9
Pouvoirs: 1
Votants: 10

769

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS. Maire

Date de convocation : 2 février 2024

PRÉSENTS: LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick LAROCHE Romain FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s): DEBRUYNE Caroline BROUHENA Christelle

Absent(s) non excusé(s):

Pouvoir(s): Mme Caroline DEBRUYNE donne pouvoir à Mme Marie-Pierre FICHTEN

Secrétaire de séance : Marie-Pierre FICHTEN

## <u>495- MODIFICATION DES JARDINS PRIVATIFS DE LA CURE – 1 RUE DE L'EGLISE</u>

M. le Maire propose au conseil la création d'un jardin de plantes aromatiques et thérapeutiques accessible au public, animé par Mme Annick VALLETTA, Conseillère municipale, à réaliser en partie sur les espaces verts actuellement mis à la disposition des locataires de « LA CURE », 1 rue de l'Eglise.

Les locataires actuellement en place et concernés ayant donné préalablement leur accord pour la réduction de leurs surfaces privatives selon présenté au conseil.

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- -La création d'un jardin de plantes aromatiques et thérapeutiques accessible au public, à réaliser en partie sur le jardin du logement 1 et en totalité sur le jardin du logement 2 loués aux locataires de « LA CURE », 1 rue de l'Eglise, selon plan annexé à la présente.
- -Autorise M. le maire à signer les avenants aux baux actuels, correspondants.

## FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Le Transmis en préfecture le 8 février 2024

Certifié exécutoire le 8 février 2024